

Envol

Atelier et chantier d'insertion (ACI)
Entreprise d'insertion (EI)

Envol transition

ESAT de transition
Blyes – Ain



Secteur :
Adultes Handicapés
Insertion

Administrateur délégué
Christian Jarry

Directeur
Bruno Astic

Chef de service
Sébastien Lemoine



Atelier et chantier d'insertion (ACI)

Les ateliers d'insertion salarient des personnes rencontrant des difficultés particulières d'emploi ; les contrats de travail aidés sont de 26 heures hebdomadaires et de 7 mois minimum. La mise en situation de travail et l'accompagnement des salariés visent à faciliter le retour à un emploi classique ou l'accès à une formation.

Envol dispose d'ateliers de sous-traitance industrielle en montage, conditionnement et packaging essentiellement, mais aussi mailings postaux et travaux de couture. Chaque salarié bénéficie d'un tutorat par un encadrant technique.

40 personnes en insertion sont employées dans cet atelier.

Financement : environ 70 % par l'État, le Conseil départemental et le Conseil régional, 30 % environ par l'activité de production.

Entreprise d'insertion (EI)

Envol est agréé pour 4 postes à temps plein en entreprise d'insertion (secteur marchand). Les personnes sont employées au sein de la cafétéria Le Relais du Parc. Les contrats de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI) sont d'une durée maximum de 2 ans. L'EI dispose de 2 postes d'encadrement. Financement : environ 30 % par l'État et 70 % par l'activité de production.

ESAT de transition

Autorisé pour 15 places en octobre 2009, l'ESAT de transition d'Envol a ouvert 9 places fin 2010. Destiné à des personnes handicapées proches du retour à l'emploi, il est conçu sur le modèle de l'ACI comme une passerelle entre le milieu protégé et le milieu ordinaire de travail en assurant notamment la mise à disposition des salariés dans les entreprises, pour un travail « hors les murs ». La prescription est assurée par la CDAPH, avec une période probatoire de stage avant validation de l'entrée à l'ESAT.

• Ainsertion +

Le Conseil départemental de l'Ain a confié à Envol la réalisation d'une centaine de mesures chaque année : elles portent sur le travail de rédaction, de validation et d'accompagnement des contrats d'engagement réciproque de personnes bénéficiaires du RSA, isolées ou en couple sans enfants.

• Agent de santé

Envol assure une prestation d'agent de santé pour le Conseil départemental de l'Ain. L'objectif est d'accompagner 40 bénéficiaires du RSA socle engagés dans un parcours vers l'emploi et qui nécessitent une prise en charge médicale (hors psy).

Fiche d'identité

Historique

En 1998, l'Orsac reprend une structure associative qui comportait déjà les deux volets logement et insertion par l'activité économique. Elle la restructure et l'installe au cœur du Parc industriel de la plaine de l'Ain. En 2015, les activités d'hébergement et l'ACI de maraîchage deviennent une entité indépendante.

Coordonnées

Envol
Parc industriel de la Plaine de l'Ain
385 Allée des Prunus
01150 Blyes
tél. 04 74 46 54 00
envol@envol-orsac.fr

Capacité d'accueil

ACI : 29 places
EI : 4 postes
ESAT de transition : 9 places
(15 à terme)

Personnel

15 salariés

Budget

1,6 M€



• ACI : valoriser les formations

La mise en situation de travail au sein de l'ACI Envol permet d'acquérir ou de retrouver les capacités nécessaires à un emploi en milieu ordinaire de travail (assimilation des consignes, intégration dans le groupe, capacités d'initiatives, amélioration des performances...).

Les conseillers en insertion aident à résoudre les autres freins à l'emploi (surendettement, santé, logement...) et à élaborer le projet professionnel. À Envol, l'accent est mis sur les formations : environ 4 700 heures par an.



La cafétéria d'Envol est une entreprise d'insertion employant 4 personnes en contrat aidé et 2 encadrants. Elle assure en moyenne 120 repas par jour sur le site et développe des prestations extérieures (plateaux livrés).